

22/05/2009 02:47

WASHINGTON, 21 mai 2009 (AFP) - USA: des élus s'émeuvent d'un projet de répertoire des sectes en France

Des élus du Congrès américain ont écrit à l'ambassadeur de France à Washington pour s'émouvoir d'un éventuel répertoire ou "référentiel" des pratiques sectaires à risque en France recommandé par la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires).

Le représentant républicain de l'Arizona (ouest) Trent Franks a exprimé ses inquiétudes, dans une lettre datée de mercredi et signée de cinq collègues (quatre républicains et une démocrate), concernant "la protection des droits des individus à la liberté religieuse en France".

"En tant qu'alliés des Etats-Unis, engagés envers notre préoccupation commune pour les libertés humaines fondamentales, nous encourageons sincèrement le gouvernement français à s'assurer que toute nouvelle politique affectant la liberté religieuse soit en conformité avec les obligations internationales de de la France", écrivent les membres du Congrès à l'ambassadeur Pierre Vimont.

Les parlementaires qualifient la recommandation de la Miviludes de "liste noire" et rappellent qu'une telle "liste" établie en 1995 avait été rejetée en 2005 par le gouvernement français de Jean-Pierre Raffarin.

Le président de la Miviludes Georges Fenech avait indiqué mardi en présentant le rapport annuel de la mission au Premier ministre François Fillon qu'il souhaitait établir "un référentiel" des dossiers concernant les mouvements sectaires.

Il a expliqué qu'"il était temps de moderniser l'outil de travail" de la mission en réunissant les dossiers concernant les mouvements sectaires à partir des signalements ou des plaintes reçues.

Dans son rapport, la Miviludes a dénoncé les thérapies fantaisistes et recommandé de mieux recenser ces pratiques et de protéger la profession de psychothérapeute.